Envoyé en préfecture le 24/03/2026
Reçu en préfecture le 24/03/2026
Publié le
ID : 035-213503220-20260320-2026_03_022-DE

Le Sel de-Bretagne

1, rue Châteaubriand
35 320 LE SEL-DE-BRETAGNE
02.99.44.66.27
mairie@leseldebretagne.fr
www.leseldebretagne.fr
SIREN : 213 503 220
SIRET : 21350322000013

2026-03-022

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU 20 MARS 2026

Date de la convocation : 16 mars 2026

Affiché le : 16 mars 2026

Conseillers :

- en exercice : 15
- présents : 13
- votants : 15

Le vingt mars deux mille vingt-six à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Le Sel-de-Bretagne, dument convoqué, s'est réuni en salle du conseil en séance publique sous la présidence de madame ROGER Christine, Maire.

Présents : M^me^ Christine ROGER, M. Christophe MACÉ, M^me^ Laure COQUARD, M. Sylvain MARTINHO, M^me^ Claude DEMAY, M. François CHAUVINEAU, M. Denis GUILLOT, M. Frédéric JAUNASSE, Mme Sandrine ROUAUD, M. Arnaud MÉNARD, M^me^ Amélie COUPEL, M^me^ Caroline BERNIER et M^me^ Ludivine MAINE formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : M. Thierry CHÉNORIO, Mme Laurence BESSMER.

Absents :

Pouvoirs : M. Thierry CHÉNORIO donne pouvoir à M^me^ Ludivine MAINE, Mme Laurence BESSMER donne pouvoir à M. Sylvain MARTINHO,

M^me^ Laure Coquard a été nommée secrétaire de séance.

Délibération 2026-03-022 : Modalité de convocation du Conseil municipal

Madame le Maire précise que la loi prévoit que la convocation est transmise de manière dématérialisée ou, si les conseillers en font la demande, adressée par écrit à leur domicile ou à une autre adresse. La convocation peut être envoyée par 1/ courriel, 2/ voie dématérialisée (plateforme de dématérialisation avec notification de la présence d'un nouveau document), 3/ application Smartphone avec notification de la présence d'un nouveau document.

Après délibération, le Conseil municipal valide à l'unanimité l'envoi par courriel.

Fait à Le Sel-de-Bretagne, le 20 mars 2026.

Madame la secrétaire de séance,
Laure Coquard,

Madame le maire,
Christine Roger.